USAID DU PEUPLE AMERICAIN

ONG-3D
Démocratie - Droits Humains - Développement Local

COSYDEP Sénégal

PROGRAMME USAID/*SunuBudget*

FORUM REGIONAL DE RECUEIL DES BESOINS EN EDUCATION ET D'AUDITION PUBLIQUE DE MANAGERS DE CENTRE DE RESPONSABILITE

RAPPORT D'ACTIVITE

COSYDEP SEDHIOU lundi 28 mai 2018

FICHE SYNOPTIQUE DE L'ACTIVITE

Activité	Forum régional de recueil des besoins en éducation et d'audition publique de managers de centres de responsabilité	
Livrables du forum	1. Rapport technique 2. Communications des autorités auditionnées 3. Feuille de présence 4. Photos 5. Coupures et liens de presse 6. Factures et états de paiement	
Indicateurs	o Nombre de participant(e)s au forum o Nombres d'autorités auditionnées o Productions travaux de groupe	
Participant(e)s	**HOMMES :** Cf. feuille de présence	**FEMMES :** Cf. feuille de présence
Lieu	Sedhiou	
Date	Lundi 28 mai 2018	
Facilitateur	El Hadj Cissé, Inspecteur de l'éducation à la retraite	
Modérateurs des séances	o Inspecteur Doudou Totala Diédhiou, Secrétaire Générale IEF Sedhiou o Aliou Diallo, Conseil Départemental Sedhiou o Mamadou Saliou Diallo, ARD Sedhiou	
Principaux résultats obtenus	**1.** Identification et partage des besoins et priorités en éducation de la région de Sedhiou **2.** Partage avec les acteurs des données et informations liées à l'exécution budget du plus grand lycée de la région et de la collectivité locale **3.** Mise en place d'un cadre de veille et de contrôle citoyen au niveau régional	
Engagements	**1.** Affichage et partage des informations budgétaires du lycée et du Conseil Départemental **2.** Mise en place d'un cadre d'échange et de dialogue regroupant la société civile, les autorités académiques et les autorités locales **3.** Consultation des acteurs sociaux et autorités académiques pour une priorisation des besoins et une orientation des ressources allouées par le Conseil Départemental	

INTRODUCTION

La Lettre de Politique Générale pour le Secteur de l'Education et de la Formation (LPGS-EF) élaborée en 2013 et déclinée en Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET) pour la période 2013-2025 vient d'être mise à jour. Son actualisation a été rendue nécessaire par des évolutions et réorientations qui impactent de façon substantielle l'environnement et le champ de l'éducation et de la formation. Il s'agit notamment (1)au niveau national, du Plan Sénégal Emergent, de l'Acte III de la Décentralisation, de la Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur(CNAES) et des Assises de l'Education et de la Formation (ANEF); (2) au niveaux régional et continental, les réformes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la stratégie continentale de l'éducation 2016/2025et enfin (3) au niveau international, le programme 2030 des Nations - Unies et le cadre d'action de l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD4).

Pour rappel, les grandes orientations du PAQUET- EF mettent l'accent sur :

- une gouvernance efficiente et inclusive à travers une systématisation de la reddition de comptes, l'imputabilité des résultats, la transparence ;
- la responsabilisation des communautés dans la gestion des établissements d'enseignement à travers des cadres de concertation renouvelés et dynamisés;
- des stratégies de communication pour consolider l'appropriation de l'école par les communautés locales.

La mise en œuvre de cette vision fait l'objet d'injection directe de ressources financières au niveau local à travers les contrats de performance signés entre (i) l'Inspection de l'Education et de la Formation (IEF) et les écoles / Daara, (ii) l'IEF et l'Inspection d'Académie (IA), et enfin (iii) l'IA et le Ministre de l'Education Nationale (MEN).

En outre l'évaluation de la phase 1 du PAQUET (2013-2015) montre que, dans la période, le système a continué d'engranger des acquis non négligeables. En contrepoids des acquis et efforts consentis pour développer le système, l'analyse des contre-performances révèle des faiblesses pouvant compromettre l'évolution souhaitable du système. Le secteur est confronté à des défis persistants et nouveaux qu'il doit relever. Pour les premiers, on peut souligner notamment : (1) l'élimination des nombreux facteurs et sources d'inefficience et d'inefficacité dans l'allocation et dans l'utilisation des importantes ressources publiques mobilisées et ; (2) la mise en œuvre urgente d'un programme ciblé et efficace de renforcement des faibles capacités institutionnelles et techniques actuelles de gouvernance centrale et décentralisée du secteur.

Les défis nouveaux qui proviennent pour l'essentiel des nouvelles exigences posées au secteur sont entre autres : (i) La mobilisation d'un financement à la hauteur des nouvelles ambitions et adoption de modes d'allocation, d'utilisation et de gestion plus efficaces et équitables afin de faire face avec succès aux défis, notamment aux coûts de l'explosion des effectifs d'élèves, d'enseignants et autres personnels ;

(ii) La conduite du changement combinant l'impulsion forte d'une gouvernance centrale à la dynamique en profondeur portée par la base qui exige la participation pleine et active des collectivités locales, des communautés et des acteurs de l'établissement.

Or, le succès des politiques et programmes publics en général, nécessite une approche inclusive qui doit favoriser la participation et la mobilisation effectives de toutes les catégories de citoyens. Cette option est devenue incontournable et exige que l'information soit largement partagée en ce qui concerne notamment la disponibilité et la gestion des ressources. Ce qui permet de favoriser l'exercice de reddition de comptes et donc la transparence dans la gestion.

En effet, depuis plus de deux décennies, la participation communautaire est devenue l'un des nombreux universaux qui sont utilisés dans le domaine de l'éducation au Sénégal. Les perceptions sont nombreuses et variées. Certaines parmi elles limitent la participation communautaire à la simple fourniture d'intrants pour la réalisation d'un ouvrage à usage collectif. Cette conception renvoie à l'investissement humain pour la réalisation de plans établis verticalement par une administration centrale. Or, la participation a l'avantage d'être fédératrice et permet d'introduire des changements progressifs.

Il est donc important pour les acteurs d'assurer une bonne participation communautaire avec un accent particulier sur l'identification des besoins et l'orientation des ressources du secteur par les bénéficiaires eux mêmes. L'organisation de la participation de la communauté interpelle la société civile et conduit vers un partenariat efficace entre l'école et son environnement pour plus d'efficacité et d'équité dans l'utilisation des ressources allouées au secteur.

C'est là que réside l'objectif premier de la phase 2 du programme *Sunubudget*, lancé depuis 2017 par la COSYDEP dans les régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda et Sédhiou, en partenariat avec l'OND 3D et avec l'appui de l'USAID. L'intervention de la coalition vise à améliorer la participation citoyenne au processus budgétaire dans le secteur de l'éducation et de la formation.

Au Sénégal, la participation des citoyens au processus budgétaire est très limitée. En effet, l'élaboration et l'exécution des politiques publiques sont l'affaire de l'Etat. Le débat d'orientation budgétaire au sein de l'Assemblée nationale se présente comme le seul moment où les citoyens peuvent réellement participer au processus budgétaire.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du dit-programme, l'une des principales stratégies développées par la COSYDEP durant la première année était l'analyse de l'exécution du budget du secteur. Pour ce faire, la coalition avait adopté une approche qui a combiné le renforcement de capacités des acteurs à la base et l'organisation de fora de recueil de besoins en éducation et d'audition publique de managers de centre de responsabilité dans deux régions d'intervention du programme à savoir Tambacounda et Kolda. Ce processus a abouti en 2017, à la production d'un rapport semestriel de suivi budgétaire.

Dans le même sillage et en perspective de la tenue prochaine, des débats d'orientation budgétaire, l'ONG 3D, la COSYDEP et ses partenaires comptent produire un document de contribution de la société civile. Afin d'alimenter et d'enrichir cet important document, la COSYDEP à travers son antenne régionale, a organisé le forum de Sedhiou le 28 mai 2018, à la salle de conférence de la chambre des métiers avec une quarantaine d'acteurs locaux intervenant dans le secteur de l'éducation et de la formation.

Cette importante rencontre a également noté la participation de six représentants des antennes de Tambacounda, Kédougou, et Kolda et d'une délégation du niveau national conduite par la RSE et composée du point focal national de l'antenne, d'une personne ressource ancien Directeur de l'Enseignement Elémentaire et du webmaster de la coalition.

Le présent rapport, qui retrace les moments essentiels du forum, s'articule autour des points suivants :

1. Rappel des objectifs et résultats produits
2. Méthodologie de travail
3. Déroulement du forum
4. Synthèse et recommandations générales

1. Rappel des objectifs et résultats produits

1.1 Objectif global :

L'objectif global du forum est de susciter des échanges entre les acteurs et partenaires de l'éducation au niveau local et de les amener, chacun selon ses responsabilités, à s'engager pour une orientation équitable des ressources et à rendre disponible les informations relatives à la mobilisation et à l'exécution des budgets locaux d'éducation.

1.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le forum permettra de :

i. Faire l'état des lieux du secteur éducatif dans la région notamment :
ii. Informer les citoyens sur la mobilisation et l'exécution du budget et disposer de données qui alimenteront le rapport semestriel de suivi
iii. Formuler des recommandations et recueillir les engagements des différents acteurs pour l'amélioration de l'efficacité et la transparence de l'utilisation des ressources

1.3 Résultats produits par le forum

1. Les parties prenantes sont mieux informées des enjeux du suivi budgétaire *;*
2. Les besoins et priorités en éducation de la région de Sedhiou sont identifiés et partagés;
3. Les prévisions, réalisations, écarts et contraintes dans l'exécution des programmes et budgets de la région sont identifiés et des engagements sont pris par l'ensemble des acteurs.

2. Méthodologie

Le forum régional est un cadre d'échanges et de partage d'informations sur le budget mais également d'identification des besoins et priorités en éducation à l'échelle régionale. La démarche retenue, à la fois participative et inclusive, s'adosse sur des auditions de managers de centres de responsabilité, un état des lieux de l'éducation et des travaux d'ateliers suivis de restitution en plénière. Ces différents moments ont caractérisé la tenue du forum régional de Sedhiou :

Durant la phase préparatoire, l'antenne régionale a réalisé les activités qui suivent :

- La tenue d'une séance de partage du rapport général de la session de formation en suivi budgétaire avec les membres de l'antenne ;
- le partage des termes de référence du forum ainsi que des outils de recueil de données et d'informations sur l'exécution des budgets locaux d'éducation ;
- la mise en place d'une équipe technique composée de différentes Organisations de la Société Civile présentes à Sédhiou ;
- l'organisation de rencontres d'information et d'échanges avec les autorités concernées (Gouverneur, Conseil départemental, Inspecteur d'Académie, IEF Sedhiou) ;
- l'identification et la mobilisation des participant(e)s du forum.

Le jour du forum, il s'est agi de procéder à :

- L'analyse du contexte local par le coordonnateur régional de la coalition ;
- l'audition de l'Inspecteur d'Académie, du Secrétaire Général du Conseil départemental et du Principal du Lycée Ibou Diallo sur l'exécution de leur budget respectif ;
- la collecte des besoins en éducation et la formulation de stratégies pertinentes de suivi budgétaire au niveau local lors des travaux en ateliers ;
- des échanges en plénière en vue d'alimenter le document de contribution de la société civile.

NB : A noter que L'Inspecteur d'Académie qui avait donné son accord s'est désisté au dernier moment.

Après le forum, l'antenne régionale procédera à la / au :

- finalisation et à la transmission du rapport général du forum et des pièces annexes ;
- mise en place d'un cadre d'échange et de planification regroupant la société civile, les autorités académiques et les autorités locales
- collecte d'informations et de données budgétaires pour la finalisation du rapport semestriel de suivi ;
- revue et priorisation des besoins régionaux en éducation en vue du suivi citoyen ;
- suivi périodique des engagements pris par les acteurs.

3. Déroulement du forum

3.1. Cérémonie d'ouverture du forum

Présidée par le Secrétaire Général de l'Inspection de l'Education et de la Formation Mr Doudou Totale Diedhiou en l'absence de l'Inspecteur d'Académie**,** la cérémonie a enregistré les allocutions du coordonnateur régional de l'antenne, du représentant de l'Agence Régionale de Développement, de la RSE de la COSYDEP et du Secrétaire Général du Conseil Départemental .

- **Mr Mamadou lamine DANSO adjoint au maire de la commune** a présenté les excuses du maire de la ville absent et adressé des mots de bienvenue à l'endroit des participants du niveau régional et national. Il a relevé la pertinence de cette activité qui entre en droit ligne du PAQUET qui prône la transparence et la participation citoyenne dans la mise en œuvre des politiques publiques d'éducation. Selon lui, l'éducation est le pilier de tout développement d'où la nécessité d'en faire une priorité et de lui allouer des ressources importantes. Il a cependant, relevé les difficultés auxquelles les collectivités locales sont confrontées dans la conduite de leur mission et qui sont relatives à l'absence de ressources propres. Mr Danso poursuit en faisant état des nombreux défis du secteur au niveau local que sont entre autres, la faiblesse des résultats scolaires, le décrochage précoce des filles, la dégradation de l'environnement des apprentissages ….. L'adjoint au Maire termine en saluant le travail abattu par la COSYDEP et notamment son antenne pour un système éducatif apaisé et de qualité.

- **Mr Aliou Diallo, Conseil Départemental Sedhiou** après avoir transmis les chaleureuses salutations de son Président qui est selon lui un produit du système éducatif, a noté la pertinence de l'activité qui vise à améliorer la participation citoyenne dans la gouvernance du secteur. Mr Diallo a informé de l'installation du Conseil Départemental le 18 juillet 2014 et des missions de son institution. Il s'est également félicité du travail accompli par l'antenne au niveau local et est revenu sur la nécessité de prendre en compte les différents sous-secteurs souvent laissés en rade en l'occurrence la formation technique et professionnelle, l'alphabétisation et les daaras. Il conclut en s'engageant à transmettre au président les principales conclusions du forum.

- **Mr Abdoulaye Diallo Coordonnateur régional de la coalition** a adressé des mots de bienvenue à l'endroit des participants ainsi qu' à la délégation nationale. Il a salué l'accompagnement et la présence des personnes ressources qui ont bien voulu répondre à l'invitation de l'antenne à cet important moment d'échanges sur la mise en œuvre de la politique éducative au niveau local. Le coordonnateur régional est ensuite revenu sur le contexte de l'activité qui s'inscrit dans le cadre du programme Sunubudget et s'est désolé de l'absence de l'Inspecteur d'Académie qui avait pourtant confirmé et qui par la suite n'a pas voulu se prêter à l'exercice qui est pourtant une des directives de l'UEMO et un principe de base de la nouvelle politique éducative opérationnalisée par le PAQUET . Mr Diallo a, pour finir, remercié les autorités présentes et salué leur collaboration avec l'antenne pour l'atteinte des objectifs du programme

- **Mr Mamadou Saliou Diallo représentant de l'Agence Régionale de Développement** a avant tout transmis les salutations du Directeur de l'agence Mr Fallou Badji empêché avant de se réjouir de la tenue de cette importante activité qui selon lui contribue à améliorer la gouvernance publique dans le secteur de l'éducation . Il poursuit en rappelant les missions de l'ARD qui accompagne les Collectivités Locales, plus particulièrement, le Conseil Départemental dans l'élaboration et l'exécution d'un budget participatif. Pour le représentant de l'ARD, cette initiative est à institutionnaliser car étant fondamental pour une bonne gestion des ressources publiques. Il termine en exprimant tout le plaisir de son institution à prendre part à cet exercice de reddition des comptes qui est une continuité de leur mission.

- **Mme Marie Elisabeth Massaly Senghor, Responsable Suivi Evaluation COSYDEP** a, dès l'entame de ses propos, présenté les membres de la délégation nationale et transmis les salutations cordiales du Coordonnateur national de la COSYDEP Mr Cheikh Mbow empêché. Elle poursuit en revenant sur les principaux objectifs du programme Sunubudget mis en œuvre en partenariat avec l'ONG 3D avec l'appui de l'USAID dans les régions de Sedhiou, Kolda, Tambacounda et Kédougou des zones dont les populations ont des difficultés pour accéder aux services sociaux de base comme l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement ce qui explique l'importance accordée à la transparence dans l'utilisation des ressources allouées à ces régions. Mme Senghor a également rappelé les différentes activités menées depuis le démarrage du programme en 2017 mais surtout sur le contexte de la tenue du forum qui fait suite à ceux organisés à Tambacounda et Kolda en 2017 et qui a pour objectif de susciter des échanges entre les acteurs et partenaires de l'éducation au niveau local et de les amener, chacun, selon ses responsabilités, à s'engager pour une orientation équitable des ressources et à identifier ensemble les besoins et priorités en éducation de la région. Elle termine en saluant le travail et l'esprit d'équipe de l'antenne mais également l'accompagnement des personnes ressources et des autorités.

- **Mr. Doudou Totala Diédhiou Secrétaire Général de l'IEF Sedhiou** a adressé les salutations de l'IEF en route pour Mbour pour les besoins d'un atelier convoqué par le Ministère. Il a été instruit dit-il par son IEF de féliciter la coalition pour son courage et sa clairvoyance. Mr Diédhiou a insisté sur l'importance de l'accès à l'information et sur l'opportunité qu'offre la COSYDEP et ses partenaires aux managers de centre de responsabilité d'éclairer la communauté sur la gestion de leurs ressources au niveau local. Pour lui, cette activité s'inscrit en droite ligne avec le PAQUET qui prône la bonne gouvernance et plus précisément la participation citoyenne et la transparence dans la gestion des ressources publiques. Avant de déclarer officiellement ouvert le forum régional de recueil de données et d'audition publique des managers de centre de responsabilité, Mr. Diédhiou a souhaité la pérennisation de cette activité et a rappelé la responsabilité de chaque acteur dans la prise en charge des défis auxquels le système éducatif est confronté au niveau local.

Présentation des participant(e)s

Un tour de table a permis aux participant(e)s de se présenter en déclinant leur identité, leur structure, titre et qualité. Pour cet important forum, l'antenne régionale a convié toutes les familles d'acteurs de la région, en plus des délégués des antennes de Tambacounda, Kédougou et Kolda de même qu'une délégation nationale de la coalition. cf. feuille de présence.

3.2 . Audition publique de managers de centres de responsabilité

Les deux auditions et la présentation de la situation de l'éducation à Sédhiou ont eu lieu pendant la matinée et pour chaque audition, il s'est agi d'une (1) introduction générale par le modérateur, (2) d'une communication par chaque autorité qui revient sur le budget de chaque structure en terme de prévisions, orientation, niveau d'exécution, écarts, difficultés, (3) des questions/interpellation des participants, (4) des clarifications et réponses aux questions/interpellations suivies de synthèses et de recommandations.

3.2.1 Audition publique du Conseil départemental de Sédhiou

Au cours de son audition, Mr Diallo secrétaire élu du Conseil départemental a abordé entre autres points :

- ✓ La présentation géographique du département de Sédhiou qui s'étend sur une superficie de 2726,14 km^2, représentant 37,19% de la superficie de la région de Sédhiou. Il est le chef-lieu de département de la région et est composé de quatorze (14) communes réparties dans trois zones (le Pakao, le Diassing et le Boudié). Sa population est estimée à **161 612** habitants soit **35,68 %** de la région de Sédhiou (**452 994 habitants**), source ANSD. Il est limité au Nord par le département de Bounkiling, au Sud par le fleuve Casamance, à l'Est par la région de Kolda, à l'Ouest par le fleuve Soungrougrou. Le département de Sédhiou est l'une des trois (3) collectivités locales que compte la région à l'échelle départementale.

- ✓ La présentation du Conseil Départemental né de l'Acte 3 de la décentralisation et installé le 18 juillet 2014. Il est composé de 40 conseillers élus au suffrage universel pour un mandat d'une durée de cinq (5) ans. Le Conseil Départemental a une autonomie financière et s'administre librement sous la tutelle administrative du représentant de l'Etat (le Préfet de département).Le département à en charge neuf (9) domaines de compétences dont l'éducation.

- ✓ L'organigramme de l'institution qui a sa tête, un Président qui est l'ordonnateur des dépenses et qui prescrit l'exécution des recettes, sous réserve des dispositions particulières du Code Général des Impôts relatives au recouvrement des recettes fiscales des collectivités locales. Il est le chef des services décentralisés du département et peut, sous sa surveillance et sous sa responsabilité, donner délégation de signature aux membres du bureau. Dans les mêmes conditions, il peut aussi déléguer de signature au Secrétaire Général du département, ainsi qu'aux responsables desdits services. Il est accompagné dans ses tâches par un bureau constitué de quatre (04) membres et d'un Secrétariat Général chargé des affaires administratives.

- ✓ Les ressources financières investies dans le secteur de l'éducation pour l'année 2017 : L'éducation demeure la première priorité du Conseil département de Sédhiou. Ainsi pour l'année 2017, le Conseil Départemental a électrifié le CEM de Bémet pour un montant total de **8 788 209 F CFA TTC.** Par ailleurs, il est important de noter que depuis **2015**, le Conseil départemental a fait des réalisations importantes dans le secteur de l'éducation dont on notons :
  - Réhabilitation de la toiture du bloc administratif du lycée Ibou DIALLO de Sédhiou ;
  - Clôture du lycée de Djirédji et CEM de Sakar ;
  - Electrification CEM^3 de Sédhiou et CEM de Djirédji ;
  - Construction de deux salles de classes au lycée de Diannah Malari ;
  - Réhabilitation et réaménagement de toitures et salles de classes au niveau du CEM Fodé Kaba DOUMBOUYA DE Sédhiou ;
  - Appui en mobilier de bureau au CEM de Diannah Bah.

En dehors de ces investissements, le Conseil départemental a des charges liées aux personnels affectés sur demande des structures éducatives (gardiens, chauffeurs, femmes de ménage etc.) qui s'élève aujourd'hui à un montant annuel de **47 281 368F CFA.**

Les montants et lignes budgétaires pour chaque réalisation sont disponibles et seront partagés avec l'antenne.

- ✓ Difficultés rencontrées Conseil départemental de Sédhiou à l'image des autres départements peine à prendre en charge correctement les différents secteurs transférés à cause de l'insuffisance des moyens. Il faut noter que la quasi-totalité des recettes du département proviennent des fonds de dotation et de concours de l'Etat. Donc la principale difficulté rencontrées dans la prise en charge du secteur de l'éducation est d'ordre financière.

- ✓ Les perspectives et recommandations

L'Etat doit accélérer la deuxième phase de l'acte 3 qui consacre le transfert de nouvelles compétences qui pourrait améliorer les recettes des départements. En attendant, les dotations de l'Etat (Fonds de dotation à la décentralisation et fonds de concours) doivent subir une nette augmentation pour qu'on puisse parler de territoire compétitif et porteur de développement et que le transfert de compétences ne se résume pas à un transfert de problèmes.

Les interpellations des membres des participants ont été axées autour :

1. De la faiblesse du budget alloué par le Conseil Départemental au secteur au vu des nombreux défis de la région ;
2. Du dispositif à mettre en place au sein du Conseil départemental pour un accroissement des ressources financières de la collectivité ;
3. De l'apport et la place des autorités académiques dans l'élaboration et l'orientation des ressources financières allouées par la collectivité au secteur ;
4. De la diversification des sources de financement des collectivités locales à partir de la coopération décentralisé ;
5. De l'absence des collectivités locales au sein des organes de gouvernance du secteur au niveau local ;
6. De la nécessité d'une meilleure coordination et d'une mutualisation des ressources des collectivités locales, des partenaires et des services

3.2.2 Audition publique du proviseur du Lycée

Le Proviseur du lycée Ibou Diallo Mamadou Mané a axé son audition autour de 4 principaux points :

- ✓ <u>LA PRESENTATION DU LYCEE</u>

Il a été créé en 1988 sur le site du collège d'enseignement secondaire portant le même nom. Pendant près d'une quinzaine d'années, il fut l'unique établissement d'enseignement secondaire de l'ancien département de Sédhiou, devenu région en 2008.

Le lycée fonctionnait avec deux cycles (moyen et secondaire), mais du fait de l'expansion constante de son effectif et l'étroitesse du site avec un nombre insuffisant de salles de classe une délocalisation du premier cycle est intervenue en 2005 à l'école élémentaire III qui a donné naissance à l'actuel CEM Fodé Kaba Doumbouya.

Aujourd'hui le la région compte près d'une vingtaine de lycées, ce qui a fortement contribué à maintenir des effectifs acceptables dans les classes.

<u>Constat</u> : Le lycée dispose de 39 classes physiques et de 22 classes pédagogiques. Parmi ces salles de classes une dizaine est dans un état de délabrement avancé, certaines sont hors d'usage et nécessitent une réhabilitation urgente. Le bloc administratif du lycée est exigu.

A noter également l'absence d'une salle des professeurs fonctionnelle. De même, les toilettes des élèves est dans un état de délabrement avancé et doit être réhabilitées.

Effectifs par classe / sexe / option de langues / Economie

NIVEAU	CLASSES	SVT	PC	ANGLAIS		ESPAGNOL		PORTUGAIS		ARABE		ECONOMIE	TOTAL	SEXE	
				LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2			G	F
SECONDES	2L0A			33	0	0	0	0	33	0	0	0	**33**	13	20
	2L0B			50	0	0	50	0	0	0	0	0	**50**	27	23
	2L0C			50	0	0	50	0	0	0	0	0	**50**	22	28
	2L0D			53	0	0	0	0	53	0	0	0	**53**	24	29
	2L0E			55	0	0	55	0	0	0	0	0	**55**	27	28
	2L0F			56	0	0	0	0	0	0	12	44	**56**	31	25
	2S0A			36	0	0	32	0	0	0	3	0	**36**	19	17
	2S0B			25	0	0	14	0	10	0	2	0	**25**	12	13
TOTAL 2ndes				**358**	**0**	**0**	**201**	**0**	**96**	**0**	**17**	**44**	**358**	**175**	**183**
PREMIERES	1L'1A			40	0	0	18	0	15	0	6	0	**40**	23	17
	1L2A	25	21	47	0	0	47	0	0	0	0	0	**47**	24	23
	1L2B	14	45	59	0	0	0	0	0	0	0	59	**59**	41	18
	1L2C	21	20	41	0	0	37	0	0	0	4	0	**41**	25	16
	1L2D	34	24	58	0	0	0	0	58	0	0	0	**58**	27	31
	1S1			5	0	0	0	0	0	0	0	0	**5**	5	0
	1S2A			32	0	0	21	0	8	0	3	0	**32**	21	11
TOTAL 1eres		**94**	**110**	**282**	**0**	**0**	**123**	**0**	**81**	**0**	**13**	**59**	**282**	**166**	**116**
TERMINALES	TL'1A			7	35	16	4	13	2	6	1	0	**42**	25	17
	TL2A	23	40	15	48	48	15	0	0	0	0	0	**63**	31	32
	TL2B	23	40	63	0	0	0	0	0	0	0	63	**63**	35	28
	TL2C	7	19	4	22	0	0	14	1	8	3	0	**26**	14	12
	TS2A			28	0	0	0	0	0	0	0	0	**28**	16	12
	TS2B			26	0	0	0	0	0	0	0	0	**27**	14	13
TOTAL Tles		**53**	**99**	**142**	**105**	**64**	**19**	**27**	**3**	**14**	**4**	**63**	**249**	**135**	**114**
TOTAL				**782**	**105**	**64**	**343**	**27**	**180**	**14**	**34**	**166**	**889**	**476**	**413**

Constats : Pour l'exercice 2017/2018, le lycée compte 889 élèves, dont 476 garçons et 413 filles. Le personnel est composé du proviseur, du censeur, d'un intendant, d'un comptable des matières, de 56 professeurs, 3 surveillants généraux, 9 surveillants simples, soit 72 agents. A cela, s'ajoute un personnel non fonctionnaire de 5 agents, dont 2 sont affectés par le conseil départemental et les trois autres pris en charge par le CGE.

Situation du personnel Enseignant

GRADE	PES	PEM	PCEM	I	PCEMG	PEPS	MEPS	PC	Total
DISCIPLINES									
Philosophie				01				01	**02**
Français	01	05			01			01	**08**
Anglais	02	05			01			01	**09**
Arabe	01	01						01	**03**
Espagnol		02							**02**
Portugais		03							**03**
HG	02	05			01			01	**09**
Economie								01	**01**
Maths	01		03		01			01	**06**
SP	02	02							**04**
SVT	01	03							**04**
EPS						01	03	01	**05**
TOTAL	**10**	**26**	**03**	**01**	**04**	**01**	**03**	**08**	**56**

Taux de réussite au BAC

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
45,70	45,8	76,2	83,2	64,5	61,9	50,3	48,6	26,2	46,1	32,6	39,8	31,9	33,6	27	23,2	37,1

Performances scolaires

Classes	Effectifs	abandons	susp scolaire	effectifs stabilisés	Garçons	Filles	Félicitations	encouragement	Tableau d'honneur	exclus	autorisés à reprendre	passent	% abandon	% exclus	% redoublants	% réussite
les TS	83	1	1	81	50	31	0	1	8	30	50	0	1,20	37,04	39,72	38,27
les TL2	175	2	0	173	84	89	0	0	3	81	92	0	1,14	46,82	39,72	26,01
les TL'	73	0	1	72	41	31	0	0	0	48	24	0	0	66,67	39,72	18,06
Total TLES	**331**	**3**	**2**	**326**	**175**	**151**	**0**	**1**	**11**	**159**	**166**	**0**	**0,91**	**48,77**	**39,72**	**27,30**
les 1ères S	51	5	5	41	19	22	2	4	8	5	4	32	9,80	12,20	39,72	78,05
les 1ères L2	189	8	3	178	109	69	0	1	2	44	65	68	4,23	24,72	39,72	38,76
le 1ères L'	44	1	1	42	19	23	0	0	0	24	12	6	2,27	57,14	39,72	14,29
Total 1eres	**284**	**14**	**9**	**261**	**147**	**114**	**2**	**5**	**10**	**73**	**81**	**106**	**4,93**	**27,97**	**39,72**	**41,00**
les 2ndes S	73	0	2	71	50	21	4	8	14	7	21	42	0,00	9,86	39,72	60,56
les 2ndes L	306	10	10	286	141	145	0	3	18	38	107	140	3,27	13,29	39,72	49,30
Total 2ndes	**379**	**10**	**12**	**357**	**191**	**166**	**4**	**11**	**32**	**45**	**128**	**182**	**2,64**	**12,61**	**39,72**	**51,54**
Totaux	**994**	**27**	**23**	**944**	**513**	**431**	**6**	**17**	**53**	**277**	**375**	**288**	**2,72**	**29,34**	**39,72**	**30,93**

✓ LES RESSOURCES FINANCIERES DU LYCEE

EVOLUTION DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DE 2009 à 2018

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
13936200	10936000	10536000	5096200	6936200	10927000	4507000	3995000	3995000	3995000

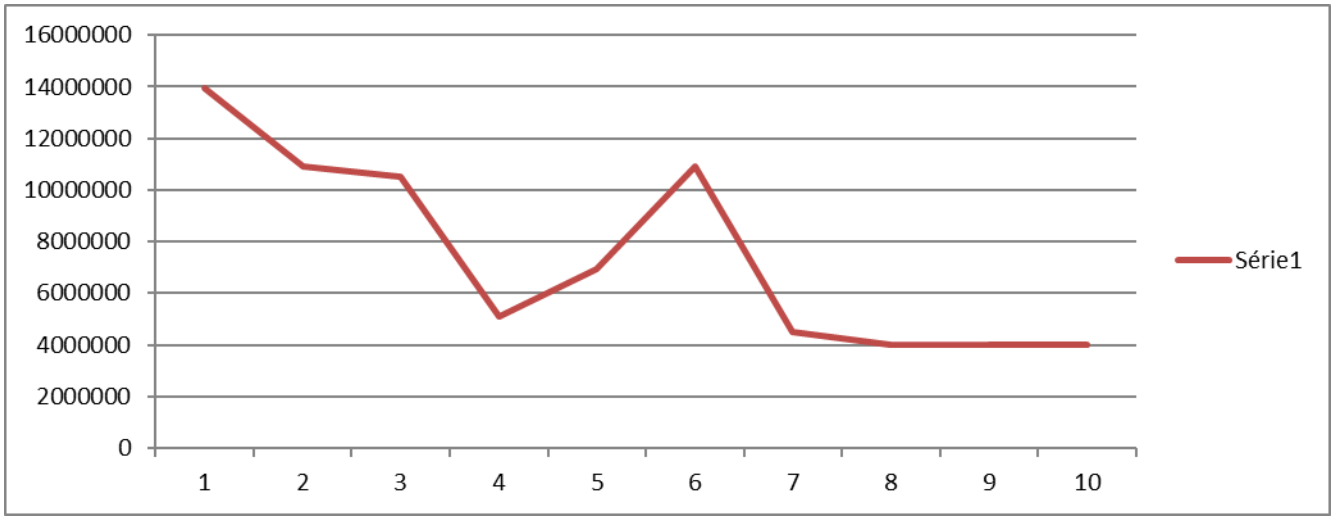

NOTIFICATION CREDITS 2017

Article	Paragraphe	Ligne	Libellés	Crédits LFI 2017	Montant autorisé
62	1	1	Fournitures de bureau	350 000	175000
62	1	2	Matériel et produits d'entretien	245 000	122500
62	1	3	Consommables informatique	700 000	350000
62	1	6	Abonnement	50 000	25000
62	1	7	Matériels pédagogiques et didactiques	400 000	200000
62	2	1	Entretien et maintenance matériel informatique	150 000	75000
62	3	9	Autres prestations de services	1900000	950000
62	9	9	Autres achats biens et services	200000	100000
Total chapitre 42235100131				3 995 000	

Situation d'Exécution des Crédits Alloués Gestion 2017

Chapitre 42235100131 LYCEE IBOU DIALLO DE SEDHIOU				
Nature de la dépense	Dotation Crédits Alloués	Montant des Engagements	Montant total de la Liquidation	Crédits disponibles
Fournitures de bureau	350000	350000	350000	0
Matériel et produits d'entretien	245000	245000	245000	0
Consommables informatiques	700000	700000	700000	0
Abonnements	50000	50000	50000	0
Matériels pédagogiques et didactiques	400000	400000	400000	0
Entretien et maintenance matériel informatique	150000	150000	150000	0
Autres prestations de services	1900000	1900000	1900000	0
Autres achats biens et services	200000	200000	200000	0
Total chapitre 42235100131	3995000	3995000	3995000	0

Ressources additionnelles du Lycée Bilan 2017

INSCRIPTION	TOTAL	RUBRIQUES	TOTAL
Solde précédent	155539		
Année en cours	3960000	ASSURANCE DES ELEVES	**195800**
cyber Eleves	412000	CAOSP	**99000**
DON MAIRE SDH	300000	SANTE DES ELEVES	**208288**
DON DU COSEC	1330000	UASSU	**198000**
DON IA 200L	105000	SOUTIEN AUX ACTIVITES APE	**265750**
JOURNAL LIDS	32000	APPUI AU GOUVERNEMENT SCOLAIRE	**99000**
DON A DIOP	30000	COMMUNICATION	**2000**
CONS DEPART	75000	ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES	**643300**
		MATERIEL ET FOURNITURES DE BUREAU	**894650**
		ENTRETIEN ET EPARATION	**1509240**
		CHARGE PERSONNEL NON FONCTIONNAIRE	**1080000**
		AUTRE CHARGE GENERAL DE FONCTIONNEMENT	**421220**
		EQUIPEMENT EN MOBILIER	**573000**
		MATERIEL DE REPROGRAPHIE	
		MATERIEL A HAUTE VALEUR AJOUTEE	**75000**
		SOUTIEN AUX ELEVES NECESSITEUX	**3300**
TOTAL	***6399539***	***TOTAL***	***6267548***
Solde		***131991***	

NOTIFICATION CREDITS 2018

Article	Paragraphe	Ligne	Libellés	Crédits LFI 2018	Montant autorisé
62	1	1	Fournitures de bureau	350 000	175000
62	1	2	Matériel et produits d'entretien	245 000	122500
62	1	3	Consommables informatique	700 000	350000
62	1	6	Abonnement	50 000	25000
62	1	7	Matériels pédagogiques et didactiques	400 000	200000
62	2	1	Entretien et maintenance matériel informatique	150 000	75000
62	3	9	Autres prestations de services	1900000	950000
62	9	9	Autres achats biens et services	200000	100000
			Total chapitre 42235100131	3 995 000	

BUDGET PREVISIONNEL 2018

INSCRIPTION	TOTAL	RUBRIQUES	TOTAL
Solde précédent	155539		
Année en cours	3960000	ASSURANCE DES ELEVES	**195800**
cyber Eleves	412000	CAOSP	**99000**
DON MAIRE SDH	300000	SANTE DES ELEVES	**208288**
DON DU COSEC	1330000	UASSU	**198000**
DON IA 200L	105000	SOUTIEN AUX ACTIVITES APE	**265750**
JOURNAL LIDS	32000	APPUI AU GOUVERNEMENT SCOLAIRE	**99000**
DON A DIOP	30000	COMMUNICATION	**2000**
CONS DEPART	75000	ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES	**643300**
		MATERIEL ET FOURNITURES DE BUREAU	**894650**
		ENTRETIEN ET EPARATION	**1509240**
		CHARGE PERSONNEL NON FONCTIONNAIRE	**1080000**
		AUTRE CHARGE GENERAL DE FONCTIONNEMENT	**421220**
		EQUIPEMENT EN MOBILIER	**573000**
		MATERIEL DE REPROGRAPHIE	
		MATERIEL A HAUTE VALEUR AJOUTEE	**75000**
		SOUTIEN AUX ELEVES NECESSITEUX	**3300**
TOTAL	***6399539***	***TOTAL***	***6267548***
Solde		***131991***	

Constat : Le budget du lycée a été réduit par l'Etat au quart au fil des années

✓ LES DIFFICULTES DANS L'EXECUTION DU BUDGET

- La modestie du budget: 3 995 000f pour près de 900 élèves, soit 4 438f par élève et par an.
- Le prix élevé des articles chez les fournisseurs locaux ;
- La faiblesse des ressources additionnelles en général particulièrement les inscriptions des élèves fixées à 4 000f ;
- La faiblesse de la mobilisation communautaire ;
- L'accompagnement encore timide des collectivités locales ;
- L'absence de certains services de maintenance notamment du parc informatique, ce qui rend les prestations onéreuses ;
- La vétusté des locaux qui exige constamment des travaux de réparation et d'entretien ;
- La forte fréquentation du lycée par la communauté pendant les vacances et les jours non ouvrables qui coûtent chère.

✓ RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

- L'augmentation substantielle des crédits de l'Etat pour une meilleure prise en charge des besoins de l'école ;

- Une augmentation des inscriptions, si nécessaire supprimer la tenue pour assurer aux apprenants la prise en charge de certains besoins spécifiques ;

- Une réhabilitation des locaux pour une amélioration sensibles du cadre de travail et la réduction conséquente des coûts de réparation et de maintenance :

- Un plaidoyer pour une diminution objective des prix par les fournisseurs ;

- Une mobilisation communautaire plus accrue et sensible dans un contexte de décentralisation ;

- Une plus grande présence des collectivités locales notamment le conseil départemental pour accompagner efficacement les établissements moyens secondaires.

Aujourd'hui malgré la faiblesse du budget global l'équipe pédagogique, l'ensemble du personnel et les autres acteurs se mobilisent pour redonner à l'établissement son lustre d'antan. De nombreuses réformes sont mises en œuvre pour renforcer la qualité des enseignements-apprentissages dans l'objectif final d'obtenir des résultats satisfaisants.

La timide remontée des statistiques du bac de 2017 et les résultats du concours miss math miss sciences 2018 maintiennent l'espoir et la conviction profonde qu'avec la synergie de tous les acteurs le lycée pourra à moyen terme se hisser parmi les meilleurs établissements secondaires du Sénégal.

Les interpellations des membres des participants ont été axées autour :

1. De la tendance baissière des performances du lycée
2. De la disponibilité par affichage de l'exécution des budgets de l'établissement
3. De la gestion transparente du lycée qui est à saluer et qui doit servir d'exemple à tous les autres chefs d'établissements de l'académie
4. De la problématique du montant exact des droits d'inscription des élèves et des coupes budgétaires que vivent les établissements du moyen et du secondaire
5. De la nécessité de revoir les critères d'allocation des ressources au sein des établissements scolaires
6. De la nécessité de disposer d'enseignants qualifiés dans les disciplines scientifiques
7. Du respect et de la régularité et de l'assiduité des élèves et des enseignants au sein des établissements scolaires en lien avec le quantum horaire
8. De la mise en place de dispositifs d'alerte et de prise en charge des apprenants à risque de décrochage scolaire et de ceux qui subissent des violences
9. De l'importance de l'évaluation périodique des élèves pour une amélioration de la qualité des enseignements apprentissage

3.3.3 Etat des lieux de la situation de l'éducation à Sedhiou

Un état des lieux de la situation de l'éducation au niveau de la région de Sedhiou a été présenté par le coordonnateur de l'antenne Mr Abdoulaye Diallo qui a axé sa communication autour des points suivants :

- PRÉSENTATION SOMMAIRE DE L'ACADÉMIE qui est une jeune académie créée en Mai 2009. En 9 ans d'existence seulement, elle connait une forte augmentation de ses structures et une massification des effectifs des élèves dans tous les ordres d'enseignement. Pour l'année académique 2016/2017, elle comptait 203 structures du DIPE dont 192 du public soit +27, pour un effectif de 14243 enfants et 11 du privé pour un effectif de 732 enfants. L'effectif global des élèves de l'élémentaire (PU+PR) est de 99307 dont plus de 6700 élèves dans les EFA soit 7%.

  En outre, l'académie compte 66 Collèges dont 3 privées et 15 lycées dont 04 privés. L'effectif global est de 32610 élèves dans le cycle moyen dont 13357 filles, et 10398 élèves dont 3076 filles dans le secondaire.
  Dans l'ETFP on note deux structures formelles que sont le CETEF avec 380 élèves en 2015 et la restauration du CPAR qui n'accueille pas encore d'apprenants. Parallèlement, la région compte beaucoup d'ateliers traditionnels dont le répertoire des métiers est déjà élaboré.

  Au niveau de l'EBJA, on compte 64 CAF dont 43 ouverts par le PNEBJA et 21 par l'ONG TOSTAN. L'effectif global est de 2565 apprenants.

  Malgré le nombre élevé de foyers religieux et de Daaras traditionnels dans la région, l'académie n'a pas encore de Daaras modernes.

EVOLUTION DES EFFECTIFS AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES

STAUT Sous secteur	PUBLIC			PRIVE			PUBLIC / PRIVE		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
DIPE	9434	12124	14243	612	812	732	10046	12945	14975
ELEMENTAIRE	90151	92681	96845	2556	2688	2462	92707	95369	99307
MOYEN SECONDAIRE	30117	37078	35980	3891	4135	3566	43008	41213	39546
FPTAA	300	353	484	0	0	7	300	353	491
EBJA(CAF)	900	900	1290	0	0	630	900	900	1920
TOTAL	139902	143136	142270	7059	7635	7238	146961	150780	149508

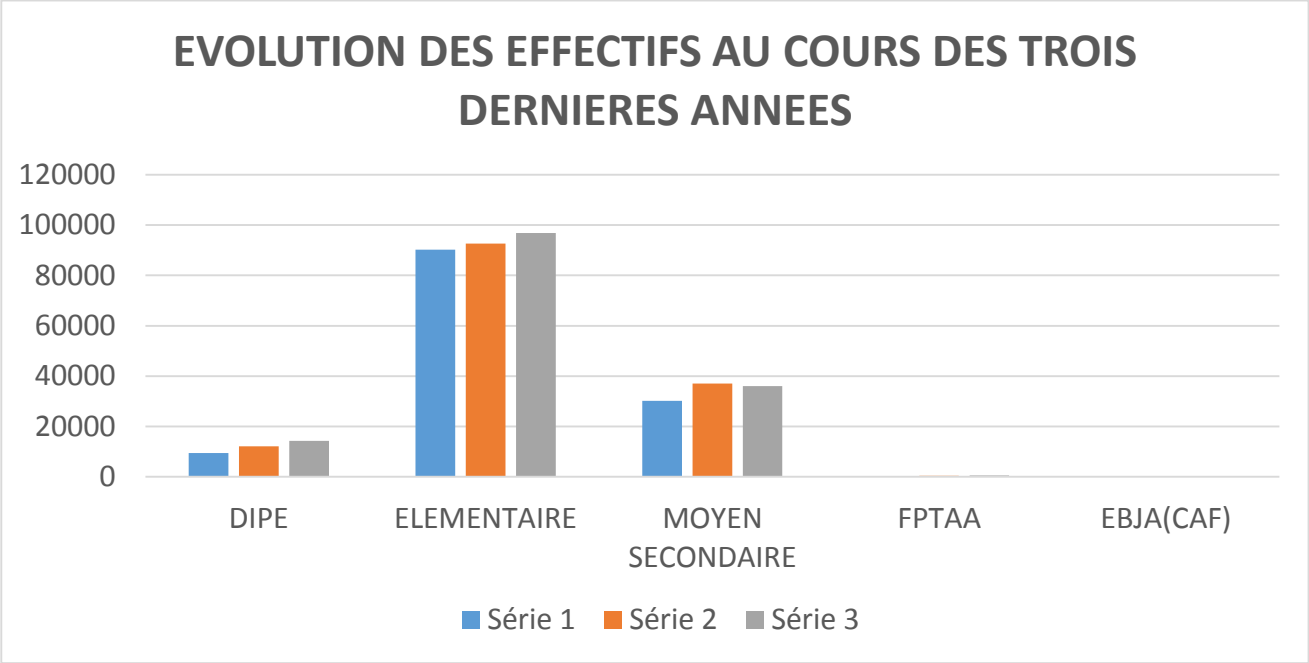

EVOLUTION DU TBPS et du TBS

INDICATEUR		2015	2016	2017	NATIONAL
TBPS/ TBS	DIPE	20,7%	26,2%	29,8%	17,8%
	ELEM	109,4%	109,3%	110,7%	88,1%
	MOY	69,1%	61,8%	56,4%	55,9%
	SEC	33,5%	34,8%	33,2%	35,0%

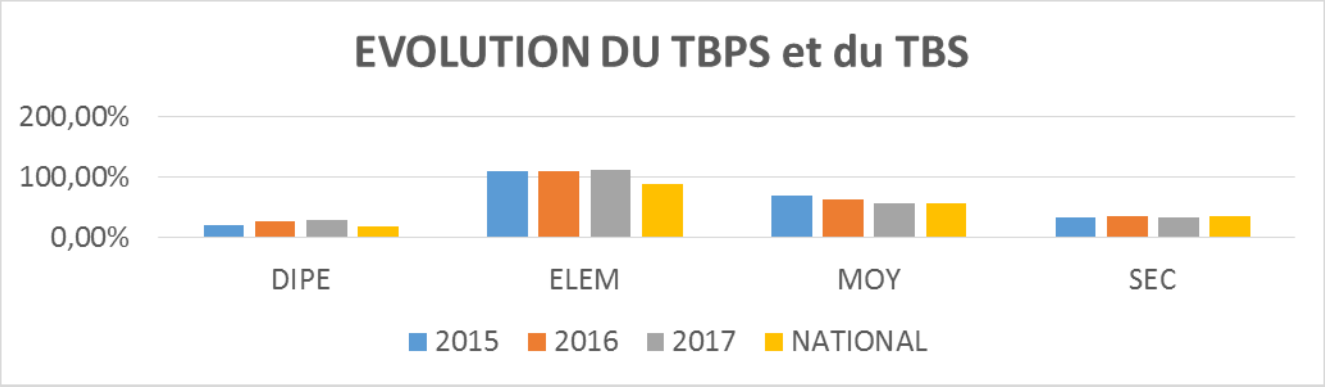

SITUATION PAR SOUS SECTEUR

1. Développement Intégré de la Petite Enfance

FORCES	FAIBLESSES	PROBLEMES PRIORITAIRES ET DEFIS	RECOMMANDATIONS
Augmentation régulière du TBPS ; Diversification de l'offre éducative avec l'ouverture de CPE ; Recrutement du personnel enseignant communautaire ; Construction de structures DIPE. Formation des éducateurs préscolaires dans le cadre du CEB ; Dotation des CDIPE doté en cahiers d'activités et guides du maitre ; Amélioration du paquet de service DIPE Mise en place d'un dispositif de suivi, encadrement assuré par les PF au niveau de chaque IEF ; Fonctionnement des cellules d'animation pédagogique.	Absence de formation initiale des Animateurs polyvalents bénévoles ; Absence de sessions de recyclage du personnel Précarité des infrastructures d'accueil ; Déficit en équipement plein air ; Déficit en matériel didactique et mobilier ; Capacités d'accueil limitées à cause du nombre élevé d'abris provisoires ; Faiblesse des investissements publics dans le DIPE.	la généralisation du paquet de services dans les structures DIPE ; l'élargissement de l'accès par la construction de structures DIPE ; le relèvement du niveau de qualification des Animateurs polyvalents ; la résorption des abris provisoires ; La mise en œuvre d'un plan de mobilisation sociale autour du DIPE avec les CL L'augmentation des investissements des CL et des PTF dans la petite enfance ;	Construction de structures DIPE adéquates et non coûteuses ; Formation initiale du personnel bénévole dans les CRFPE ; Financer les activités de recyclage du personnel ; Promouvoir les modèles alternatifs viables ; Développer des stratégies de mobilisation de ressources additionnelles ; Sensibiliser les Collectivités et les communautés pour la prise en charge financière des moniteurs ; Mettre en place un plan de recrutement dans la fonction publique ; Résorber des abris et acquérir des équipements adaptés.

2. Enseignement Elémentaire

FORCES	FAIBLESSES	PROBLEMES PRIORITAIRES ET DEFIS	RECOMMANDATIONS
Evolution positive du taux d'achèvement ; Augmentation du taux de survie ; Hausse du taux de transition de l'Élémentaire au collège ; Amélioration du dispositif de formation et d'encadrement des personnels enseignants. Disponibilité des manuels scolaires ; Formation des enseignants Elaboration d'outils de suivi/encadrement des écoles à PSI ; Mise en place d'une équipe technique inclusive ; Suivi/Supervision des cours de soutien ; Formation des directeurs Mise en place et formation de CGE fonctionnels ; des GS, des CAVE Tenue des commissions d'inspections (CEAP-CAP) ; Mise en place de dispositif de suivi évaluation.	L'extrême mobilité du personnel enseignant Le problème chronique de l'état civil des élèves ; La faiblesse dans les concertations périodiques sur les performances des élèves ; La non-maîtrise des textes réglementaires en vigueur dans l'exercice du métier d'enseignant L'insuffisance du personnel enseignant qualifié ; Le manque de suivi des élèves à domicile ; Faible niveau des élèves en Maths et Français ; La mise en place non effective des (CAVE).	L'accès à l'état civil des élèves ; La lutte contre les pratiques socioculturelles qui favorisent l'abandon scolaire ; L'implication des communautés dans le suivi scolaire à domicile et le soutien des élèves en difficulté ; La mobilisation des communautés et des CL pour la pérennisation des cantines scolaires La diversification de l'offre éducative pour améliorer les indicateurs d'accès dans les milieux religieux ou de résistance à la scolarisation ; La réduction de l'abandon qui reste très élevé au niveau de l'académie (9,8%) ; L'amélioration du quantum horaire.	Redynamiser le dispositif de lutte contre les violences ; Sensibiliser les communautés pour un démarrage précoce des cours à l'ouverture ; Sensibiliser les communautés sur l'importance de l'accès des élèves à l'état civil ; Généraliser les cantines ; Renforcer le dispositif de formation continuée et d'encadrement des enseignants.

3. Enseignement Moyen

FORCES	FAIBLESSES	PROBLEMES PRIORITAIRES ET DEFIS	RECOMMANDATIONS
Evolution positive du taux d'achèvement ; Augmentation du taux de survie ; La hausse du taux de transition de l'Élémentaire au collège ; Amélioration du dispositif de formation et d'encadrement des personnels enseignants. organisation de sessions de remédiation pour les élèves de 6e et 5e dans les disciplines de base ; TBS du moyen assez satisfaisant (61,4%). La mise en place et formation de CGE ; Tenue des commissions d'inspections (CEAP-CAP) Mise en place de dispositif de suivi évaluation.	L'inefficacité du dispositif de gestion des conflits L'insuffisance du personnel des corps d'encadrement et de contrôle dans l'académie ; L'extrême mobilité du personnel La faiblesse du taux d'exécution des programmes L'insuffisance des professeurs de maths et de sciences ; L'absence des réseaux de télécommunication et d'électrification l'insuffisance des moyens et le manque de formation des membres de structures de prise en charge des EVDS ; l'absence d'un dispositif fonctionnel de soutien aux élèves en difficultés (EVDS, handicapés…) L'implication timide des CL dans l'amélioration de l'environnement physique des établissements ; l'état défavorable de l'environnement scolaire (abris provisoires dans les collèges publics ;	La création de Collèges franco-arabe pour répondre au développement du réseau d'EFA ; La pérennisation des bonnes pratiques acquises dans le cadre du partenariat La bonne gestion du quantum horaire La diversification des stratégies de promotion de l'excellence dans la région et au niveau des établissements; La résorption des abris provisoires ; Le renforcement du contrôle et l'encadrement pédagogiques par un recrutement conséquent d'Inspecteurs de l'Enseignement élémentaire, du Moyen Secondaire (IEMS) par discipline pour toutes les académies ;	Sensibiliser les CL et les communautés pour une implication effective Redynamiser le dispositif de lutte contre les violences basées sur le genre; Développer des stratégies de lutte contre le redoublement et l'abandon scolaire surtout des filles; Poursuivre et renforcer l'expérience des établissements d'enseignement franco-arabe tout comme celle des daaras modernes ; Maintenir le dialogue social par le biais de la médiation et de la résolution de problèmes

4. Enseignement Secondaire Général

FORCES	FAIBLESSES	PROBLEMES PRIORITAIRES ET DEFIS	RECOMMANDATIONS
Evolution TBS (31,8%) ; Densification du réseau avec la multiplication des lycées de proximité. Mise en place d'un mécanisme de contrôle du taux d'utilisation des enseignants; Promotion l'accès des filières scientifiques Supervision des examens scolaires Organisation de la commission d'Orientation Contrôle de la mise en place des CGE, Cellule Genre	L'insuffisance des PES, un déficit de salles de classe, de laboratoires et salles informatiques équipés ; L'inadaptation de l'offre classique par rapport à la demande : Le déséquilibre dans la fréquentation entre les filières scientifiques ; Le faible taux de réussite au BAC ; L'important taux de redoublement ; Faible pourcentage d'élèves de 2nde orientés dans les séries scientifiques.	Le relèvement du taux de réussite au BAC; La réduction sensible du redoublement et de l'abandon; La mise aux normes des lycées ; La construction de lycées technique ; L'augmentation des effectifs des séries scientifiques; La diversification de l'offre dans l'ESG	Encadrer de manière rapprochée les professeurs des classes de terminales et ceux des disciplines scientifiques ; Développer des stratégies pour encourager les élèves à choisir les séries scientifiques ; Equiper les lycées de laboratoires pour développer l'enseignement des sciences et techniques ; Construire un lycée technique et un lycée franco-arabe dans la région Doter tous les établissements d'équipements scientifiques ; Diversifier l'offre d'enseignement secondaire en l'articulant davantage aux besoins socio-économiques ; Mettre en place des dispositifs de prévention des crises dans les lycées

5. Enseignement Technique et Formation Professionnelle

FORCES	FAIBLESSES	PROBLEMES PRIORITAIRES ET DEFIS	RECOMMANDATIONS
Taux de réussite au CAP assez satisfaisant ; Taux d'accroissement des effectifs assez en constante progression depuis 2010 ; Construction de salles de classe ; d'un bloc administratif, d'un Magasin d'exposition vente et de deux magasins de stockage au CRETEF ; Sélection d'Apprentissage dans quatre corps de métiers (couture, menuiserie bois, menuiserie métallique et mécanique auto) dans le cadre du PDMAR ; Evaluation/validation des besoins en renforcement des capacités techniques et pédagogiques des MA ; Elaboration/validation des modules de formation des MA ; Organisation de missions d'identification des besoins en formation des apprentis ;	L'insuffisance de l'équipement de certaines filières du centre ; Exiguïté du centre qui limite les possibilités d'extension de la filière agri-élevage ; l'Insuffisance de corps de contrôle et d'encadrement ; Faible niveau de qualification du personnel formateur ; Absence de centre de ressource en mesure de renforcer les capacités des formateurs et des maîtres d'apprentissages ; Insuffisance des structures, des entreprises pour accueillir les apprenants en stage ; Absence de structure de l'ETFP dans le département de Goudomp ;	l'amélioration du niveau de compétence des formateurs et des diplômés sortants ; l'amélioration du taux de réussite au CAP ; La diversification et l'extension de l'offre de l'ETFP ; l'augmentation des ressources additionnelles L'amélioration du taux d'insertion des sortants surtout par l'auto-emploi ; l'amélioration de la qualité de l'environnement de travail des apprentis ; Le développement de partenariats féconds entre les établissements et les entreprises.	Moderniser les filières du centre, surtout celles de la couture et de la restauration ; Améliorer la fonction de service des structures pour augmenter les ressources additionnelles ; Assurer un accompagnement rapproché des sortants par la cellule d'insertion ; Sensibiliser les Maitres d'Apprentissage et les communautés sur la politique d'intégration de l'apprentissage traditionnel dans le dispositif formel de l'ETFP ; Créer et équiper convenablement des centres de ressources, pour la formation continuée des formateurs et le renforcement des capacités des maitres d'apprentissages

6. Education de base des Jeunes et des Adultes (EBJA)

FORCES	FAIBLESSES	PROBLEMES PRIORITAIRES ET DEFIS	RECOMMANDATIONS
Amélioration du Seuil maîtrise langue (lecture et écriture ; Seuil maîtrise Math ; maîtrise CVC). Mise en place d'un mécanisme de contrôle de démarrage et contrôle qualité régulièrement effectués par les superviseurs. Supervision de la mise en œuvre des activités du PNEBJA ; Analyses, mise en commun et approbation des requêtes ; Formation des comités de gestion.	Non-respect du quantum horaire ; Absence d'évaluation des programmes ; Insuffisance ou absence du petit matériel dont l'acquisition revient aux collectivités bénéficiaires ; Inexistence de Daraa moderne ; Faible engagement des collectivités et des communautés pour une meilleure prise en charge des demandes en alphabétisation ; Absence de on pérennisation des CAF ouverts par le PENBJA ; Disponibilité à temps des salaires des animateurs	L'amélioration conséquente de l'accès dans ce sous-secteur, nécessaire à la prise en charge de la forte demande ; La modernisation des Daaras traditionnels pour enrôler les talibés laissés en marge du système ; La mobilisation des collectivités et des communautés pour développer des stratégies propres et mobiliser des fonds L'amélioration des performances en langue, calcul et CVC ; La diversification de l'offre d'accès par l'ouverture d'ECB et de Daaras modernes.	Développer des stratégies propres et mobiliser des ressources endogènes; Poursuivre les programmes d'alphabétisation des jeunes et des adultes; Intégrer l'EBJA dans la formation initiale des enseignants et affecter des MC sortants des CRFPE dans ce sous-secteur ; Développer une politique de formation intégrée ; Mettre en place un dispositif de certification et de valorisation des acquis de l'expérience ; Intégrer les TIC dans les apprentissages comme objet et support ; Développer l'enseignement religieux dans tous les ordres d'enseignement ;

GOUVERNANCE DU SECTEUR

Les problèmes prioritaires et défis dans la gouvernance du secteur au niveau de la région sont :

- → La redynamisation des Comités de gestion et des conseils de gestion ;
- → La Création de cadres fonctionnels de dialogue social ;
- → La Coordination et l'harmonisation des différentes interventions des partenaires de l'éducation ;
- → L'Elaboration, en collaboration avec les CL, des PLDE et de la formation au niveau communal, départemental et régional ;
- → La Responsabilisation des CL dans la gestion des structures éducatives ;

→ la disponibilité de l'information financière et technique relative aux interventions des partenaires de l'éducation ;
→ le suivi régulier, permanent de tous les programmes de construction scolaire dans la région ;
→ La prévention et la gestion des conflits ;
→ La redynamisation des CAP, surtout celles du moyen secondaire ;
→ La motivation des enseignants des zones déshéritées ;
→ la prise en compte des réalités socioculturelles et socioéconomiques des écoles et établissements par les enseignants et gestionnaires du système ;
→ La levée des obstacles à l'utilisation du MIRADOR par les enseignants.

Les débats qui ont suivi cette communication ont porté sur :

- L'absence de l'Inspecteur d'académie qui a été déploré par l'ensemble des acteurs présents ;
- La faible volonté de l'Etat d'accroitre le financement du sous-secteur de l'alphabétisation ;
- La prédominance des enseignants non qualifiés dans les régions périphériques ;
- La réflexion à mener autour des stratégies de rétention des enseignants qualifiés dans les régions périphériques ;
- La floraison des établissements privés dans la région dont les performances plombent les résultats de la région ;
- Le déficit de professeurs titulaires dans certaines disciplines ;
- La prise en charge des daara dans la politique éducative et la faible articulation de l'enseignement arabo-islamique au système formel ;
- Le désengagement des parents et de la faible mobilisation communautaire autour de l'école ;
- L'absence d'autonomie des autorités académique dans l'élaboration des budgets de leur région qui se fait au niveau central.

3.3.4 Travaux de groupe

Les participants ont été répartis en trois groupes et les travaux sur le recueil des besoins en éducation à l'échelle régionale se sont déroulés sur la base des consignes déclinées ci- dessous :
En vous fondant sur les communications présentées en plénières et à la lumière des discussions qu'elles ont suscitées, il vous est demandé ce qui suit :

- Groupe 1 : Formuler de façon synthétique les besoins en éducation dans la région de Sedhiou ;
- Groupe 2 : Dégager des axes de contribution de la région au rapport de contribution de la société civile aux prochains débats d'orientation Budgétaire de l'assemblée Nationale ;
- Groupe 3 : Proposer des stratégies pertinentes de suivi budgétaire au niveau local.

A l'issue des présentations des travaux de groupes, les interventions en plénières ont permis de compléter et d'améliorer les productions consignées dans le tableau suivant :

Consignes	Productions améliorées par la plénière
Formuler de façon synthétique les besoins en éducation dans la région de Tambacounda	• Disponibilité d'enseignants titulaires expérimentés dans le secondaire • Besoin de personnels enseignants qualifiés/ Une bonne politique de fixation des enseignants dans la région • Réhabilitation et équipement des salles de classes • Maintien et réussite des filles à l'école • Accroissement du budget de fonctionnement des écoles et « daaras » • Expérimentation de « daara » moderne à Sédhiou • Eradication définitive des abris provisoires • Mise à disposition à temps des fonds alloués aux écoles • Meilleure Prise en charge du sous-secteur de l'alphabétisation • Implication des collectivités locales pour une meilleure collaboration • Augmentation des budgets de fonctionnement des collèges et des lycées • Généralisation des centres de formation professionnelle adaptés aux besoins locaux
Dégager des axes de contribution de la région au rapport semestriel de suivi budgétaire	• Capitalisation et suivi des modèles alternatifs • Apport et contribution des collectivités Locales dans la prise en charge des besoins d'éducation et de formation des populations • Question de l'équité dans l'éducation • Les critères d'allocation des budgets des établissements. • Le financement des sous-secteurs de l'Alphabétisation et de la formation technique et professionnelle
Proposer des stratégies pertinentes de suivi budgétaire au niveau local	• Mise en place d'organes de gestion fonctionnels dans tous les établissements • Institutionnalisation des séances d'auditions publiques • Formation et outillage des acteurs communautaires pour une maitrise de la nomenclature budgétaire et des techniques de suivi • Affichage des situations budgétaires au sein des établissements, collectivités locales et inspections des budgets prévisionnels • Organisation de fora trimestriels

3.3.5. Synthèse générale des travaux

La synthèse générale des travaux a été présentée par Mr. Abdou Diao, personne ressource de la COSYDEP. Elle a laissé apparaitre les points suivants :

1) L'importance de la reddition des comptes pour une bonne gouvernance des

Les acteurs reconnaissent à l'unanimité la pertinence et l'actualité de la rencontre de Sédhiou qui s'inscrit dans le cadre des stratégies de renforcement de la transparence et de la promotion de la culture de la reddition des comptes.

2) Le décalage qui existe entre les besoins en éducation de la région et les allocations budgétaires

Les présentations faites par les managers de centres de responsabilité laissent apparaitre un décalage entre les besoins en éduction de la région et les allocations budgétaires. L'allocation budgétaire ne devrait-elle pas être en rapport avec les besoins et les objectifs planifiés en articulation avec l'importance des politiques éducatives en lieu et place des critères d'allocation imposés par le niveau central ? En tout état de cause, les structures voient leurs besoins largement au-dessus des crédits qui leur sont alloués. L'exemple type de ce décalage est donné par le Conseil Départemental qui reçoit 140 millions comme fonds de concours et fonds de dotation mais qui a des charges salariales de 150 millions.

3) L'insuffisance du dialogue politique et technique entre les structures déconcentrées, les collectivités locales et autres services.

L'insuffisance de la synergie entre les collectivités locales et les structures techniques de l'administration qui amène les acteurs à juger l'accompagnement attendu des collectivités locales comme très timide.

4) L'absence d'autonomie des responsables opérationnels IEF, IA, Chefs d'établissements dans les processus d'élaboration des budgets constitués au niveau central

Il a été constaté et déploré l'absence d'autonomie des managers de centres de responsabilité dans les processus d'élaboration des budgets conçus et dirigés par le niveau central. Le caractère standardisé et rigide des crédits notamment ceux venant de l'Etat rend impossible la prise en charge des besoins cruciaux qui exigent des dépenses conjoncturelles. Partant de ce constat, les acteurs plaident pour une allocation de ressources basée sur une entrée par les besoins et priorités et non par enveloppe financière décidée au sommet.

5) La faiblesse des performances de la région en lien avec la faiblesse des budgets alloués

Il a été aussi souligné avec force le lien indéchirable entre les ressources et les performances. Sous ce rapport, le Conseil Départemental tout comme les chefs d'établissement demandent l'augmentation des crédits alloués pour améliorer les résultats de leurs interventions.

6) La nécessité d'améliorer l'environnement apprentissage des établissements pour de meilleures performances

L'expression des besoins et des priorités en plénière comme au niveau des ateliers met l'accent sur les infrastructures et les équipements notamment la construction, la réhabilitation de salles de classe ainsi que la dotation en intrants pédagogiques. Les acteurs ont aussi mis en exergue la nécessité du renforcement de capacités des enseignants et des membres des CGE et des gouvernements scolaires.

7) Le développement d'une stratégie de fixation des enseignants

Il a aussi été fortement question de la nécessité de fixer de façon plus durable les enseignants dans la localité pour des raisons d'équité et de performances. Des appels pressants ont été faits pour approfondir la réflexion sur les voies et moyens de faire face à l'extrême mobilité des enseignants qui entraine des déficits et des inégalités dans les chances offertes aux élèves.

3.3.6 Cérémonie de clôture du forum

La cérémonie de clôture présidée par Mr El Hadj Cissé, ancien inspecteur de l'éducation et personne ressource de l'antenne, a noté les allocutions du coordonnateur régional, de Mr Abdou Diao et de la RSE de la coalition.

- **Mr Abdou Diao personne ressource de la COSYDEP,** est revenu sur les principaux éléments de synthèse des auditions et des travaux de groupes et a relevé beaucoup de similitudes au niveau des besoins et défis en éducation dans les trois régions cibles ou les fora ont été tenus. Il finit en saluant la qualité de la participation et en insistant sur l'importance du suivi citoyen de la mise en œuvre de la politique éducative pour plus de transparence et d'efficacité dans l'utilisation des ressources.

- **Souleymane Diallo, coordonnateur de l'antenne régionale de la COSYDEP,** a remercié l'ensemble des participants ainsi que les autorités administratives, scolaires et décentralisées de la région pour leur contribution de qualité. Evaluant le déroulement du forum, il a estimé qu'une activité de cette importance doit être institutionnalisée au niveau de la région et que les conclusions de la rencontre seront transmises aux autorités. Mr Diallo n'a pas manqué de saluer le courage du proviseur qui malgré les contraintes a bien voulu se prêter à l'exercice. Il termine en souhaitant un bon retour à l'ensemble des délégations.

- **Mme Senghor Marie Elisabeth Massaly RSE de la COSYDEP**, a exprimé toute sa satisfaction au terme du forum et salué la pertinence des interventions. Elle est revenue sur les prochaines étapes du programme : (1) l'élaboration et le partage du document de contribution de la société civile ; (2) l'organisation du forum de Kédougou et (3) la tenue de la session d'analyse budgétaire au niveau national. Elle a rappelé les enjeux de ce forum qui donne une occasion aux autorités locales de partager les informations liées à la gestion des ressources allouées au système et de faire les réajustements nécessaires sur la base des besoins et priorités identifiées. La RSE a également salué l'accompagnement des autorités locales et des personnes ressources qui se sont fortement mobilisées pour cette activité. Pour finir elle a encouragé l'antenne locale et souhaité bon courage à l'ensemble des acteurs locaux pour les prochaines étapes du processus.

- **Mr Mr Aliou Diallo du Conseil Départemental**, a remercié la coalition et son partenaire 3D pour l'opportunité qui lui a été donné de venir partager avec la communauté éducative les ressources allouées au secteur par son institution. Il a salué la présence de l'équipe nationale et s'est engagé de porter le plaidoyer auprès de sa collectivité pour une augmentation du financement et un partage régulier de l'exécution des budgets par affichage. Face aux nombreux défis du système à Sedhiou, Mr Diallo a lancé un message aux autorités académiques pour plus de coordination pour des avancées significatives du système au niveau local.

4 ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence du forum

Annexe 2 : Chronogramme du forum

Annexe 3 : Liste des participant(e)s

Annexe 4 : Communication des orateurs lors de l'audition publique

Annexe 5 : Production groupes de travail